Les situations de conflits armés et les périodes de reconstruction post-conflit posent des défis particuliers à l'avancement de l'égalité des genres et à la protection des droits des femmes.

Les programmes de l'UNESCO dans les régions en conflit armé ou post-conflit ont pour objectif d'**accroître les connaissances et la compréhension** des transformations qui s'opèrent dans les **relations entre les hommes et les femmes** pendant et après un conflit ; d'assurer **la protection des droits des femmes** ; et de les **faire participer pleinement** aux processus de paix, à la résolution des conflits et à la reconstruction.

Nos activités dans ce domaine sont les suivantes :

- Une collaboration en réseau avec des femmes qui militent pour la paix, des chercheuses dans le domaine de la paix et des féministes spécialistes des relations internationales, sur la nature des conflits actuels et leur dynamique de genre ;
- La recherche sur la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité ainsi que les obstacles qui s'opposent à sa réalisation, menée en collaboration avec d'autres institutions du système des Nations Unies ;
- La diffusion des résultats de ces études auprès des décideurs nationaux et internationaux et des autres acteurs concernés ;
- La création d'observatoires des femmes ou de centres de recherche et de documentation permettant de mettre en place des programmes destinés à promouvoir la participation des femmes aux règlements des conflits, aux processus de paix, aux efforts de reconstruction et aux processus de démocratisation au sortir des conflits.

Lors des conflits récents dans le monde, les femmes ont continué à endurer des niveaux de violence et d'agression sexuelles sans précédent, ayant pour conséquence leur contamination par le VIH, des grossesses involontaires et d'autres complications pour leur santé, ainsi que l'éventuelle stigmatisation et exclusion de leurs communautés. Les femmes réfugiées à la suite d'un conflit ressentent une intense insécurité qui résulte à la fois de leur isolement vis-à-vis de leur système de soutien habituel et des insécurités physiques additionnelles souvent présentes dans les situations de déplacement forcé. Cependant, ce serait une erreur de ne voir les femmes que comme des « victimes » de conflits et d'ignorer le rôle très important qu'elles peuvent jouer dans les processus de paix et de résolution des conflits.

L'engagement des femmes pour la consolidation de la paix est reconnu par de nombreuses institutions internationales comme un élément essentiel de la prévention et de la résolution des conflits – ce fait est reflété dans la **Résolution du Conseil de sécurité de l'ONU 1325** [PDF, 40 KB - octobre 2000) qui engage les Nations Unies et ses États membres à faire participer les femmes aux négociations et aux accords concernant le règlement des conflits et la consolidation de la paix.

D'autres résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU mettent l'accent sur le besoin de protéger les droits des femmes durant les conflits armés, de prévenir la violence sexuelle, et d'intégrer pleinement les femmes dans les processus de réconciliation post-conflit et de reconstruction. En particulier, les **Résolutions 1820** [PDF, 42 KB – 2008] et **1888** [PDF, 59 KB - 2009] soulignent l'utilisation continuelle de la violence sexuelle comme une tactique de guerre, et appellent à la cessation immédiate de ce type de violence.

Malgré des cadres politiques élaborés au niveau international et national, des femmes à travers le monde font face à d'énormes défis quant à leur participation aux processus de consolidation de la paix et à la traduction des instruments normatifs en véritables droits et en changements concrets. En outre, la capacité des femmes à influencer réellement les processus de paix est souvent compromise par la menace ou l'expérience réelle des violences sexuelles basées sur le genre (VSBG), qui habituellement s'aggravent pendant et après les conflits armés, et par les obstacles incessants à la pleine participation politique des femmes dans de nombreux pays.

Trop souvent les femmes ne sont ni représentées de manière adéquate au niveau de la prise de décision ni impliquées dans les négociations et accords de paix, et les organisations et initiatives de paix des femmes sur le terrain sont marginalisées ou ignorées. De plus, les questions de genre sont souvent ignorées lors des périodes de reconstruction post-conflit.

L'UNESCO a pour objectif de promouvoir la participation des femmes aux processus de paix et à la reconstruction post-conflit, et de faire avancer l'égalité des genres dans des situations de conflit et de post-conflit.